

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ✦

✦ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ✦

ADRESSER	ADMINISTRATION ET RÉDACTION	ABONNEMENTS
toutes les communications à M. LAURENT CHAT Secrétaire de la Rédaction.	LYON — 7 Rue de la République, 79 — LYON Les Bureaux R Ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures. Lyon de 1 à 3 heures.	LYON et le RHÔNE, un an 8 fr. DÉPARTEMENTS » 9 » ÉTRANGER (Un. post.) » 10 » Les Abonnements partent du 1 ^{er} Septembre 1893.

LE COMITÉ DES FÊTES DE L'EXPOSITION

L'initiative de « Lyon-Exposition ». --- Les résultats. --- Constitution du Comité.
Les votes du Conseil général.

SOMMAIRE

Le Comité lyonnais des Fêtes Franco-Russes et des Fêtes de l'Exposition. — L'Exposition et les Pouvoirs publics, — La haute Cheminée de l'Exposition. — Da Sdravstvouïet Rossia. — Souhais de bienvenue. — L'Exposition et les Russes. — M. de Marçay. — Au Bulletin officiel. — Echos de l'Exposition : Navigation et Sauvetage. — A l'Exposition d'Horticulture. — Semaine théâtrale.

Nous avons la bonne fortune d'annoncer aux lecteurs de Lyon-Exposition que le distingué directeur de la Revue de Chimie industrielle, le collaborateur si remarqué du Génie civil, M. E.-M. Villon, a bien voulu nous autoriser à reproduire les articles qu'il publie sur l'Exposition de Lyon.

Nous espérons même que sa collaboration à notre œuvre ne s'arrêtera pas là et qu'il voudra bien se charger de toute la partie technique du Lyon-Exposition.

Nul n'était mieux qualifié que lui, et nul ne pourrait être assuré de rencontrer auprès du public spécial auquel il s'adresse, un accueil plus sympathique.

LA DIRECTION.

Le Comité Lyonnais DES FÊTES FRANCO-RUSSES ET DES FÊTES DE L'EXPOSITION

Assemblée Générale des Commerçants, Industriels et Propriétaires. — Sympathie des pouvoirs publics. — Nomination d'une Commission de soixante-dix membres.

Est à la brasserie Thomassin que s'est tenue, samedi soir, l'imposante réunion de commerçants dont nous avons pris

l'initiative. Deux à trois cents personnes avaient répondu à notre appel. Si l'on veut bien réfléchir que nous n'avions eu qu'un seul jour pour solliciter des présences, le résultat acquis est merveilleux. Et quelle satisfaction cela a dû être pour MM. les Représentants de l'Exposition, de voir avec quelle unanimité persistante on acclamait tout ce qui se disait de favorable à la grande œuvre lyonnaise !

C'est M. BÉRARD qui présidait la réunion, et il s'est acquitté de sa tâche avec une aisance et un tact parfaits. Dans une excellente improvisation, il indique et précise le rôle de l'assemblée, qui a pour but d'obtenir la coïncidence des fêtes Russes et de l'Exposition, il montre quelle force serait mise au service de l'Exposition, si un comité de commerçants se constituait pour seconder l'initiative officielle et faire pression sur elle, il appuie sur le bénéfice moral dont profiterait l'Exposition, d'une collaboration aussi sincère, aussi désintéressée ; enfin, il invite les commerçants à se grouper, à insister auprès des pouvoirs publics pour l'obtention de tout ce qu'ils croiront devoir ajouter à l'éclat des fêtes projetées et à soumettre aux autorités compétentes toutes les initiatives qui leur sembleraient bonnes. Après un éloquent appel à la presse de tous les partis pour la défense de cette cause, M. BÉRARD donne la parole à notre Secrétaire de Rédaction.

M. Laurent CHAT commence par remercier M. Bérard du dévouement dont il vient de donner une preuve en acceptant de se mettre à la tête d'un mouvement qui doit produire les plus heureux effets et remercie M. Thévenet-Paul d'avoir répondu, lui aussi, d'une façon si spontanée, à l'appel du Comité d'initiative.

Entrant tout de suite dans le vif de la question, M. Laurent Chat montre les pouvoirs publics commençant à agir et parcourant la première étape de leur mission ; celle qui consiste à multiplier les démarches pour obtenir l'arrêt à Lyon des marins Russes.

« La municipalité, dit-il, a voté un crédit illimité pour fêter dignement nos amis. Lyon-Exposition, ayant compris l'intérêt que présentait pour l'Exposition la coïncidence des fêtes projetées, a réuni quelques amis en ses bureaux, leur a expliqué ses sentiments sur l'opportunité de la réunion des deux fêtes et a alors décidé de grouper un nombre important de commerçants honorables pour leur faire partager ses idées.

« Avec la réunion d'aujourd'hui, la tâche de Lyon-Exposition est terminée, puisque son appel a été entendu, et il va se retirer dans le rang, en simple et loyal soldat. Mais auparavant, il faut qu'on sache toute sa pensée et les raisons qui l'ont fait agir en faveur de la coïncidence des deux fêtes. »

M. Laurent CHAT développe alors très brillamment les raisons que nous avons exposées dans nos différents articles et qui forment la base du rapport présenté à la deuxième séance du Comité par notre directeur.

M. BÉRARD les résume de son côté et les applaudissements de l'auditoire prouvent la parfaite communauté de vues des assistants.

M. PISSAVY rappelle qu'en 1872 l'Exposition était à deux doigts d'un échec complet et que la situation n'a été sauvée en partie que grâce au groupement des individualités privées, qui ont empêché M. le Préfet de faire fermer l'Exposition et qui ont ainsi permis aux Exposants de retirer quelque profit de leur participation à l'Exposition.

C'est donc par le nombre qu'on arrive à être à force et il est urgent que nous unissions nos efforts pour arriver à un résultat satisfaisant.

M. MARTINET demande à M. Thévenet s'il croit que ses collègues, voyant le mouvement qui se dessine en faveur de la coïncidence des deux fêtes, seront partisans de cette réunion en une seule des deux fêtes projetées.

M. THÉVENET-PAUL déclare qu'il lui est impossible de s'engager pour ses collègues; mais il est tellement pénétré de la nécessité qui s'impose de provoquer une fête unique qu'il soutiendra cette thèse au Conseil municipal et qu'il espère la voir triompher.

M. GROSSET parle en faveur de la réunion des deux fêtes et montre à nouveau tous les avantages qu'en retirait l'Exposition.

M. DUSSURGET demande à M. le Président si les bâtiments de l'Exposition seront terminés lors de la venue des Russes à Lyon et serait heureux que l'un des représentants de M. Claret présents à la réunion veuille bien lui donner quelque assurance sur ce point.

M. THAREL prend alors la parole et explique qu'il lui est impossible de rien avancer, que la Commission pourra insister auprès de M. Claret pour qu'il ne laisse pas se ralentir l'impulsion donnée aux travaux, et qu'on peut être assuré que M. Claret fera le meilleur accueil à la délégation et l'impossible pour satisfaire à ses desiderata.

Cette réponse ne satisfaisant qu'à demi M. Dussurget qui voudrait, autant que possible, avoir une certitude, M. Grenier, l'un des distingués ingénieurs de l'Exposition, prend à son tour la parole.

M. GRENIER assure que la toiture, lors des fêtes projetées, sera achevée, et il lui semble que l'impression seule ressentie à la vue de cet immense parapluie pouvant abriter 250.000 personnes sera suffisante pour donner aux visiteurs une impression ineffaçable et aux Lyonnais un légitime orgueil.

Cette déclaration provoque de vibrants applaudissements et M. Bérard remercie M. Grenier de la spontanéité de sa déclaration.

M. GROSSET donne lecture de l'ordre du jour suivant :

Les commerçants, industriels, propriétaires, etc., réunis en assemblée générale le samedi 16 septembre, à la brasserie Thomassin, sous la présidence de M. Bérard, député du Rhône, félicitent les initiateurs de leur idée de faire coïncider les fêtes réclamées par la population à l'occasion de la réception des marins russes avec l'inauguration de la grande coupole de l'Exposition.

Ils remercient MM. les députés Bérard et Clapot, M. le conseiller municipal THÉVENET-PAUL, ainsi que les conseillers municipaux présents à la réunion de leur dévouement aux intérêts de notre cité lyonnaise.

Ils donnent à la commission nommée à la séance, mandat de faire le nécessaire pour obtenir des pouvoirs publics la coïncidence des

deux fêtes, en faisant ressortir tout l'intérêt que peut présenter cette coïncidence.

Ils lui donnent également mandat de convoquer dans les cinq jours une nouvelle assemblée générale, organisée avec toute l'ampleur désirable, qui sera chargée de prendre les dernières dispositions générales.

Cet ordre du jour est voté à l'unanimité.

Avant de se séparer, l'assemblée nomme également à l'unanimité, sur la proposition de M. Grosset :

Comme présidents d'honneur : MM. BÉRARD, CLAPOT, députés, et THÉVENET-PAUL, conseiller municipal ;

Comme membres d'honneur : MM. les Directeurs du *Courrier de Lyon*, de l'*Echo du Rhône*, de l'*Express*, du *Lyon-Républicain*, du *Nouvelliste*, du *Petit Lyonnais*, du *Progrès*, du *Salut Public*.

La séance est levée à 10 heures, après la nomination d'une Commission permanente de soixante-dix membres qui acceptent séance tenante les fonctions dont ils sont investis.

LOUIS GARNIER.

**

Nouvelle réunion.

Aux lignes qui précèdent, nous n'avons que peu de chose à ajouter. La Commission de soixante-dix membres s'est réunie mardi soir, brasserie Rinck, pour nommer son bureau et arrêter le programme de ses travaux.

On trouvera, d'autre part, le texte du rapport préparé au nom du groupe promoteur par notre directeur, M. A. Caudron et lu par notre secrétaire de rédaction, M. Laurent Chat.

La séance ouverte à 8 h. 1/2 du soir, sous la présidence de M. Clapot, député du Rhône, a confirmé le succès de samedi.

Étaient présents : MM. Clapot, Bérard, députés; Rossigneux, Chavent, Serin, Bœuf, Rousset, Ferra, Bedin, conseillers municipaux; Boudet, conseiller d'arrondissement. La Commission était au complet.

M. le PRÉSIDENT a fait remarquer que dans la mission qui allait incomber au bureau, beaucoup de tact et de délicatesse étaient nécessaires. Il ne fallait pas dépasser le but et laisser croire que la ville de Lyon désirait le séjour des Russes dans le but unique d'attirer l'attention sur son Exposition. Les deux choses pouvaient concorder dans l'intérêt général, il n'était pas permis de les subordonner l'une à l'autre.

L'assemblée ayant manifesté que c'était bien ainsi qu'elle entendait le but et la portée de son œuvre, M. ROSSIGNEUX, au nom de la municipalité, est venu affirmer combien il se trouvait en communauté de vues avec les promoteurs du Comité. Il a déclaré que tout le nécessaire serait fait pour assurer la coïncidence des fêtes.

Ces déclarations ont été très applaudies, ainsi que celles de M. GRENIER, représentant officiel de M. Claret, et après une discussion d'ordre, l'assemblée a nommé une Commission permanente de vingt-quatre

membres, chargée d'assurer l'exécution des décisions prises. Elle a également fixé à deux francs le prix des cartes d'adhésion.

M. CLAPOT a constaté la parfaite entente des commerçants lyonnais, il leur a assuré qu'ils trouveraient près des pouvoirs publics toute la bienveillance propre à faciliter leur tâche et que le Conseil général notamment serait tout disposé à leur venir en aide. Il a rappelé que la veille il avait déposé sur le bureau du Conseil, un vœu de l'assemblée de samedi, contresigné par M. Bérard et lui-même, comme présidents d'honneur, et que le Conseil était tout disposé à témoigner de sa vive sympathie pour l'œuvre des commerçants, industriels et propriétaires lyonnais.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et la Commission permanente de vingt-quatre membres s'est immédiatement réunie pour nommer son bureau et se constituer en trois délégations chargées d'aller voir M. le Préfet, M. le Président du Conseil général, M. le Maire de Lyon et M. Claret, directeur général de l'Exposition.

En terminant, le titre de membre d'honneur a été décerné à M. FLEURY-RAVARIN, député, M. BRIZON, conseiller municipal, dont on trouvera plus loin les lettres d'excuses. Il a été également décerné à M. ROSSIGNEUX, premier adjoint à la mairie Centrale et aux conseillers présents; enfin, par une exception flatteuse, il a été aussi attribué, en raison de l'initiative prise, au directeur du *Lyon-Exposition*.

**

Les Délégations officielles.

Nous avons dit que quatre délégations s'étaient rendues près des pouvoirs publics et de M. Claret.

L'entrevue avec M. le maire a été ajournée au lendemain.

La réception de M. Claret a été très cordiale. Il a donné les assurances les plus formelles que la coupole serait faite à l'époque indiquée et que des velours et tentures habilement disposés masqueraient artistiquement la partie des travaux inachevée.

Son fils, M. J. Claret, secrétaire général de l'Exposition, a également remercié la Commission du concours que les commerçants voulaient bien apporter à l'œuvre de l'Exposition.

Dans l'après-midi, une délégation s'est rendue près de M. le Préfet et de M. le Président du Conseil général. Là aussi, elle a trouvé l'accueil le plus cordial, les plus chauds encouragements; elle a remporté de sa visite les plus légitimes espérances.

**

Les résolutions du bureau du Comité.

On nous communique la note suivante : Le comité réuni samedi dernier, à la brasserie Thomassin, avait nommé une Commission de permanence qui a tenu sa première séance avant-hier.

Etaients présents : MM. Bérard, député; Rossigneux, Chavent, Serin et plusieurs autres conseillers municipaux et d'arrondissement. M. Fleury Ravarin, député, et M. Brizon, conseiller municipal, s'étaient fait excuser, en assurant le comité de leur concours.

Le bureau de la commission, composé de vingt-quatre membres, a été immédiatement élu et a adopté sans retard son programme général d'action. Il s'est divisé en trois délégations qui se sont rendues auprès du concessionnaire de l'Exposition, de la municipalité, de M. le Préfet et de M. le Président du Conseil général, pour exposer les desiderata de la population lyonnaise.

Ces délégations ont rendu compte de l'excellent accueil reçu et des encouragements dont elles avaient été l'objet dans la séance privée tenue hier soir. Dans cette séance, des résolutions importantes ont été prises : le titre du comité et son siège, 79, rue de la République, ont été définitivement adoptés. Le concours de l'Union patriotique du Rhône, de l'Association départementale des sociétés de gymnastique de Lyon et du Rhône, du Comité d'organisation de la vingtième Fête fédérale, de l'Association générale des étudiants et du Comité d'organisation du concours musical, etc, a été sollicité pour l'exécution d'un programme ainsi provisoirement conçu : Vin d'honneur sous la Grande-Coupole, offert à l'état-major russe par la population lyonnaise, défilé des sociétés, etc.

Des cartes spéciales donneront droit d'entrée sous la Grande-Coupole, où seront groupées des masses chorales et instrumentales.

Des listes de souscription seront ouvertes dans tous les journaux.

Le comité a donné en même temps mandat à ses vice-présidents d'organiser des réunions de quartier pour indiquer le but poursuivi et grouper toute la population dans la même communauté d'efforts et de dévouement.

**

Nous avons dit que MM. Ravarin et Brizon s'étaient fait excuser.

Voici le texte des lettres parvenues au bureau :

Lyon, le 19 septembre 1893.

Monsieur le Président,

Retenu par des occupations auxquelles je ne puis me soustraire, j'ai le regret de ne pouvoir assister à votre réunion de ce soir. Croyez que je m'associe de cœur à la pensée qui vous a réunis et que j'applaudirai au succès de vos patriotiques efforts.

Veillez, je vous prie, présenter mes excuses à l'Assemblée et agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fleury RAVARIN,
Député, Conseiller général du Rhône.

**

Lyon, le 19 septembre 1893.

Monsieur le Président de la Commission formée en vue d'une réception des marins russes à Lyon.

Légèrement indisposé ce soir, je ne puis, à mon grand regret, assister à la réunion tenue brasserie Rinck, en vue de l'organisation d'une grande fête, faisant coïncider la réception cha-

leureuse que tout Français et patriote, sans distinction de parti, doit faire aux marins russes, avec l'inauguration de la grande coupole des bâtiments de l'Exposition de 1894.

Je m'associe à vos projets et désire vivement les voir entièrement réussir. Je me mets donc à votre entière disposition et vous prie de compter sur tout mon dévouement.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

BRIZON,
Conseiller municipal.

P.-S. Absent excusé de la séance du Conseil municipal du 15 courant, ne me trouvant pas à Lyon ce jour-là, je n'ai pu prendre part au vote de la proposition de mon collègue et ami, THÉVENET-PAUL, vous connaissez assez mes sentiments patriotiques pour être convaincu que, d'accord avec la presque unanimité du Conseil, je l'aurais votée.

J'aurais seulement exprimé le vœu de voir l'Administration activer ses démarches, que je crains trop tardivement faites, et le désir de ne pas voir le Conseil privé, par l'ajournement au 26 de la séance qui devait avoir lieu aujourd'hui, d'une collaboration effective qui aurait été pour lui un honneur et un devoir.

Il est temps pour notre Conseil d'intervenir et pour la Municipalité d'assurer, de concert avec le Gouvernement et l'Ambassade de Russie, l'arrêt des marins russes dans notre ville, comme de nombreuses localités l'ont déjà fait, avant que le programme général n'ait été élaboré et terminé, sans que nous puissions être admis à y figurer.

Rapport de M. Caudron.

Messieurs,

Depuis notre dernière réunion, il nous est agréable de constater, à l'appui de l'initiative que nous avons prise, que les sympathies nous sont venues de toutes parts, nombreuses et effectives.

C'est d'abord à la presse, sans distinction de nuances, qu'iront nos premiers remerciements. Tous les journaux de Lyon, en effet, sans exception, ont compris l'importance de notre œuvre et l'ont secondée d'une large et unanime publicité.

Les représentants de nos corps élus ont droit à notre gratitude : M. Clapot a bien voulu accepter le titre de président d'honneur de notre Comité; M. le docteur Masson, M. Ravarin nous ont assuré de leur bienveillance, — et, sans doute, si les autres députés eussent été à Lyon, ils nous auraient aussi accordé leur concours.

Chez tous les conseillers généraux de la ville, et nous en avons vu le plus grand nombre, nos efforts ont trouvé le même bienveillant écho. Au Conseil municipal, MM. Brizon et Rivière nous ont exprimé le regret de leur absence à notre dernière réunion et nous ont autorisé à inscrire leurs noms parmi nos adhérents. Nul doute que si le Conseil municipal eut été réuni, nous n'ayons recueilli l'assurance presque unanime que nos édiles sont disposés à largement seconder notre œuvre.

Permettez-moi, Messieurs, de me reprendre. Notre œuvre est un mot impropre. L'œuvre que nous poursuivons a la puissance que donne seule la collectivité anonyme quand

elle répond à un besoin de l'opinion publique : elle est l'œuvre de la cité lyonnaise tout entière, et c'est elle qui, malgré la modestie et la faiblesse de ses premiers artisans, fera son propre succès.

Cette œuvre, il est nécessaire, puisque nous sommes ici pour la sanctionner, de la déterminer d'une façon précise.

Nous nous sommes groupés pour affirmer, qu'aujourd'hui la considération primordiale qui domine toutes les autres dans l'opinion lyonnaise, c'est le succès de l'Exposition. Toutes les autres préoccupations sont subordonnées à celle-ci, car, au point de vue matériel, le succès de l'Exposition, c'est pendant six mois la prospérité et la richesse de notre ville, des millions et des millions apportés du dehors dans la circulation lyonnaise, un effort énorme donné à notre commerce et à notre industrie, c'est au point de vue moral plus encore, c'est l'honneur du drapeau largement satisfait, c'est la consécration définitive et solennelle du titre dont notre cité est si fière, de deuxième ville de France. Ce n'est pas seulement par le nombre de ses habitants et par la superficie de son territoire qu'elle doit mériter ce titre, c'est par l'intelligence et l'initiative dont elle fait montre, par le talent de ses ingénieurs, de ses architectes, de cette élite de penseurs, de savants, de commerçants et d'industriels qu'elle abrite dans ses murs, par son admirable population ouvrière dont le travail et le génie ont porté si loin son renom, ont affirmé si haut sa gloire séculaire !

Voilà, Messieurs, ce que signifie pour nous le succès de l'Exposition, et il faut reconnaître qu'à ce point de vue, tous nos efforts doivent tendre à cet unique but.

Or, il le faut reconnaître aussi, ce succès de l'Exposition, nous sommes sur le point de l'atteindre, mais on s'y est pris pour l'obtenir, un peu tard peut-être, et nous avons encore beaucoup à faire pour briser le cadre d'une belle Exposition régionale et nous affirmer dans une triomphante Exposition générale, où les producteurs du monde entier et de toutes les parties de la France surtout seront conviées.

On s'y est pris un peu tard pour la publicité notamment, et aujourd'hui il faut remplacer le temps que l'on n'a plus devant soi par une manifestation éclatante qui frappe tous les esprits.

Cette manifestation sera la fête annoncée depuis longtemps à l'occasion de l'achèvement à peu près complet des bâtiments principaux.

A cette fête, il est question de convoquer les principaux journaux de France et de l'étranger, les délégués des grandes villes et des Chambres de commerce.

Il serait bon qu'il ne soit plus question de ces choses, mais qu'elles entrent enfin dans le domaine de la réalité exécutée.

Or, non seulement il n'y a encore rien de fait de ce côté et, si l'on n'y prend garde, cette manifestation, nous le répétons et vous le comprenez, indispensable au succès définitif ne pourra avoir lieu à une saison favorable; non seulement il n'y a rien de fait, mais encore la fête projetée pour la réception des marins russes risque de faire tout échouer.

Il est matériellement impossible de célébrer la fête de l'Exposition avant celle des Russes : le temps fait défaut.

Il n'est pas possible de la célébrer après, c'est de cela surtout qu'il faut qu'on soit bien convaincu, car on aura épuisé, en même temps que les crédits officiels et les ressources des particuliers, l'enthousiasme public.

Il n'est donc qu'une seule solution conforme aux intérêts de la Ville et de l'Exposition, c'est la coïncidence des deux fêtes.

Vous êtes ici pour l'obtenir des pouvoirs publics, c'est là votre mandat. La population lyonnaise peut avoir confiance en vous, elle sait que vous l'exécuterez fidèlement et loyalement.

Comment vous l'exécuterez, c'est la question qui va se poser dans la discussion de ce soir; j'ai eu l'honneur d'être chargé, par le groupe promoteur, de vous présenter quelques idées qui pourront servir de points de repère au débat et permettront, en allant plus rapidement au but, de gagner un temps précieux.

Il importe, croyons-nous, que le Comité, dans son titre même, affirme nettement la raison pour laquelle il est constitué et combien il est largement ouvert à toutes les bonnes volontés, combien il sent qu'il puise sa force au cœur même de la démocratie et combien il entend rester en communion directe et constante avec tous les citoyens lyonnais, industriels, commerçants, propriétaires, appartenant à la démocratie ouvrière ou aux professions libérales.

Nous vous proposons donc comme titre : *Comité lyonnais des fêtes de l'Exposition et des fêtes Franco-Russes.*

Ce Comité sera dirigé par la commission permanente que vous formez, qui aura le droit de se compléter par l'adjonction des notables qu'elle croira propres à l'aider dans sa tâche. Elle se divisera en six sections pour la propagande dans chaque arrondissement et nommera un bureau très nombreux pour centraliser les renseignements et les fonds : nous vous proposons deux membres au moins par arrondissement.

Fera partie du Comité toute personne qui versera une cotisation de un franc et recevra en échange une carte dont la disposition sera ultérieurement indiquée, et à peu près sur le modèle de celle que nous vous présentons.

A côté de cette cotisation, on ouvrira une liste générale de souscriptions. Chaque journal sera prié de vouloir bien grouper toutes celles de ses lecteurs et nous les faire parvenir; on en adressera également à toutes les sociétés de notre ville.

Les préoccupations de cet ordre nécessiteraient les soins et l'attention assidue d'une commission des finances.

Ainsi constitués et votre bureau nommé, votre premier devoir, dont l'urgence s'impose, serait d'aller trouver les pouvoirs publics, M. le Préfet, M. le Maire, l'Administration municipale, le Conseil supérieur de l'Exposition et le Concessionnaire général, M. Claret, afin d'obtenir de la bonne volonté et du concours de chacun la coïncidence désirée. Des démarches seront également à tenter près de tous les Conseillers municipaux que l'on pourrait prier à une réunion spéciale afin de gagner du temps.

A ce sujet, nous devons dire que, mûs par la même pensée, nous avons cru répondre à vos intentions en priant vos présidents d'honneur de vouloir bien déposer un vœu conçu dans le même esprit au Conseil général, dont la session se termine demain.

Cette relation qui sera en quelque sorte constante avec les pouvoirs publics, justifiera une deuxième commission, qui entrera en relations avec les différentes sociétés de notre ville, sociétés de gymnastique, de musique et de tir, association des étudiants, etc. Elle pourra également avoir pour attribution toutes les questions de ravitaillement et de logement, dont il ne sera pas possible de ne pas s'inquiéter, si nous provoquons dans notre cité un grand concours d'étrangers.

Il resterait à nommer une troisième commission, celle de la fête proprement dite. Mais sur ce point, provisoirement au moins, nous n'avons pas d'autre initiative à prendre qu'à seconder les efforts des autorités et la réalisation grandiose du programme officiel.

Ce serait donc possible provisoirement de rattacher les questions de cet ordre, soit à la deuxième commission, soit au bureau, soit à l'ensemble même de la commission permanente.

Nous comprenons le bureau lui-même, formé d'un président effectif, de quatre vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un trésorier général et de cinq secrétaires ou trésoriers-adjoints, si vous adoptiez le nombre de 25, comme représentant le nombre de membres nécessaires, le bureau nommant lui-même des membres aux divers emplois que nous venons d'indiquer.

Telles sont, Messieurs, les principales lignes du programme, que nous avons cru devoir vous exposer, en vous laissant libre d'y ajouter toutes les modifications que vous jugerez convenables.

Nous nous bornons au vœu essentiel que la coïncidence des fêtes Russes et des fêtes de l'Exposition elle-même soit assurée.

Ainsi que nous le disions dans notre précédent rapport, nos concitoyens diront que dans le mouvement actuel, vous ne vous êtes pas trompés.

Ils diront qu'il ne faut pas seulement que les Marins Russes viennent à Lyon, — IL FAUT SURTOUT QU'ILS VIENNENT A L'EXPOSITION DE LYON. Il le faut, pour l'Exposition elle-même, il le faut un peu aussi pour la patrie: Ce sera rehausser la portée de la manifestation projetée, ce sera lui donner le vrai caractère qui lui convient, que de montrer à l'Europe attentive aux belliqueuses fanfares, la France ne recherchant dans la solidité de ses alliances, que le calme loisir des œuvres de la paix.

A. CAUDRON.



L'EXPOSITION Et les Pouvoirs publics

DANS sa dernière séance, le Conseil général s'est longuement occupé de l'Exposition et des fêtes Franco-Russes, coïncidant avec l'inauguration de la grande coupole.

Il a adopté le vœu présenté par MM. Clapot, Bérard et Thévenet-Paul au nom de notre Comité lyonnais des Fêtes.

Il a voté une subvention de 200.000 fr., qui seront répartis par une Commission, composée de MM. Rebatel, Sornay, Bouf-

fier, Genet, de Veyssière, Causse. Lagrange et Repiquet. Cette subvention, en principe, sera attribuée: 100.000 fr. au Conseil supérieur, pour favoriser les Expositions d'intérêt général et d'utilité publique; et 100.000 fr., pour les fêtes, réceptions et subventions aux Sociétés de tir, de gymnastique et de musique.

Enfin, il a adopté le vœu général présenté par M. Causse, demandant impérieusement l'appui officiel du Gouvernement de la République.

Nous reproduisons ci-après ce vœu, et celui présenté par M. Clapot, au nom de notre Comité :

VŒU PRÉSENTÉ PAR M. CAUSSE

En face des sacrifices considérables consentis par le département du Rhône, la Ville et la Chambre de commerce de Lyon pour l'Exposition de 1894,

Considérant que la direction générale est exercée par un conseil supérieur composé des représentants des corps élus et des principales notabilités commerciales et industrielles représentant la Ville, le Département, la Chambre de commerce et la grande Industrie;

Que dans ces conditions le rôle du Concessionnaire général est exactement celui qu'exerçait à Paris, en 1889, la Société de garantie au point de vue des responsabilités financières de l'Etat;

Que l'œuvre de l'Exposition revêt, par suite, un caractère vraiment officiel, les pouvoirs publics de la région étant intéressés à son succès et à son éclat, et qu'il importe alors de favoriser les expositions d'utilité publique — hygiène, assistance, enseignement — qui font ressortir le caractère d'intérêt général attribué à l'Exposition;

Par ces motifs :

Le Conseil général du Rhône émet le vœu que les pouvoirs publics prêtent à leur tour à l'Exposition un patronage officiel par le vote de subventions et de crédits, par des instructions officielles données à leurs agents en France et à l'étranger; par le prêt de locaux et de collections artistiques appartenant à l'Etat, et par l'appui bienveillant accordé à toutes les Expositions où le bon renom de la France est engagé avec les immunités de transport et les privilèges financiers qui en sont la conséquence.

CE VŒU A ÉTÉ SIGNÉ ET ADOPTÉ PAR L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX DU RHÔNE.

VŒU PRÉSENTÉ PAR MM. CLAPOT, BÉRARD ET THÉVENET-PAUL

A M. le Président et à MM. les Membres
du Conseil Général,

MESSIEURS,

Au nom d'une commission composée de notables lyonnais, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien considérer :

Que l'Exposition de 1894 a besoin, en ce moment, d'une large publicité pour déterminer les adhésions définitives des départements et de l'étranger.

Que cette publicité peut seulement être

fournie par une grande fête d'inauguration, où seraient conviés les représentants des grands journaux de France et de l'étranger et par laquelle ils pourraient juger du cadre merveilleux de l'Exposition, de la grandeur de la conception générale et de l'importance de la ville et du département.

Que cette fête qui fera le succès de l'Exposition et qui amènera pendant six mois la prospérité de la région, ne peut avoir lieu pour des raisons élémentaires, ni après, ni avant les fêtes russes.

Que dans ces conditions, il y a lieu de sauvegarder une œuvre d'intérêt général et d'utilité publique.

En conséquence, nous vous demandons d'émettre le vœu que les pouvoirs publics, conformément aux intérêts vitaux de l'Exposition, fassent le nécessaire pour faire coïncider avec les fêtes de l'Exposition les fêtes données en l'honneur des marins russes, pour le plus grand éclat et le plus grand relief des uns et des autres.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Messieurs les Membres du Conseil Général, l'hommage de notre considération distingué.

Les Présidents d'honneur :

BÉRARD, Député ;

CLAPOT, Député ;

THÉVENET-PAUL, Conseiller municipal.

Le Secrétaire de la Commission d'initiative,
Laurent CHAT.

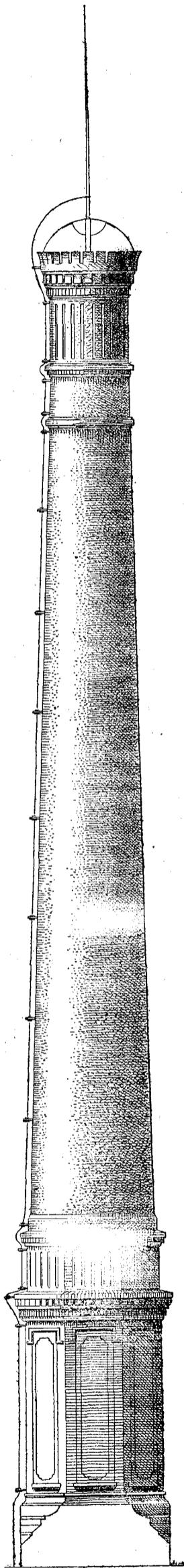


LA HAUTE CHEMINÉE De l'Exposition

A notre époque, où la vapeur joue un si grand rôle, on peut dire sans crainte, que la cheminée d'usine est un signe de civilisation... industrielle.

Si, en effet, les indifférents ne voient pas avec plaisir le noir panache de fumée de nos usines, combien d'autres saluent en ce nuage incommode, mais nécessaire, l'industrie qui nous fait vivre et nous procure tous les bienfaits de la civilisation.

Les cheminées peuvent être ramenées à 4 types : elles sont *cylindriques, tronc-coniques, prismatiques* ou *tronc-pyramidales*, leurs sections sont généralement carrées ou circulaires. Au point de vue de la stabilité, la section circulaire est évidemment celle qui doit être préférée, comme offrant la même résistance pour toutes les orientations de la poussée du vent. En outre, comme le cercle est la figure qui, sous le même périmètre, présente l'aire maximum, il est également la forme la plus convenable sous le rapport du tirage, car la résistance due au frottement du courant ascensionnel d'air chaud contre les parois internes est inversement proportionnelle à la surface de la section et directement proportionnelle à son périmètre. Sans vouloir entrer dans une étude approfondie de ces constructions, étude fort longue et probablement peu intéressante pour la plupart de nos lecteurs, nous nous bornerons à dire, qu'outre l'établissement du plan où l'on devra tenir compte de la charge sur les fondations, de la poussée du vent, de la surface de chauffe à desservir ou du charbon à brûler, la construction elle-même est un travail des plus délicats et qui exige des ouvriers parfaitement exercés, non seulement parcequ'il s'agit de véritables maçonneries de uxe, mais encore parcequ'elles ont à résister aux pres-



sions parfois très considérables qu'elles éprouvent avec certains vents régnants. La stabilité des cheminées dépend, en effet, principalement de l'horizontalité et du contact plus ou moins parfait des différentes assises ainsi que leur exacte symétrie par rapport à l'axe. Cela se comprend d'autant plus que ces édifices sont exécutés à l'aide de matériaux de petites dimensions et qu'ils offrent, en conséquence, un nombre de joints considérable.

On peut donc dire qu'une cheminée réunissant toutes les conditions de stabilité, tirage et bonne exécution, est une véritable *œuvre d'art*. — C'est le cas de la haute cheminée de notre Exposition Universelle où, indépendamment de ces avantages primordiaux, les constructeurs ont su donner à leur œuvre un cachet décoratif qui leur fera honneur. — La base est octogonale, cette forme donnant une allure architecturale à la construction, le fût est tronc-conique, forme la plus efficace pour résister à la pression des vents, enfin, un chapiteau décoré, coiffé par un couronnement en fonte, termine heureusement cette construction édifiée par des ouvriers émérites, comme il est aisé de s'en rendre compte. La construction de cette cheminée est due à la Maison Paufigue frères, de notre ville, l'une des plus connues, sinon la plus connue, non seulement dans notre région, mais en France et même à l'étranger.

Nous reproduisons d'ailleurs un dessin de la haute-cheminée (propriété de la Maison, qui l'a déposé), mais nos lecteurs feront mieux de se rendre compte par eux-mêmes et sur place de la parfaite exécution du travail.

Cette cheminée a une hauteur de 38 mètres et 1 mètre 600 de diamètre intérieur au sommet.



DA SDRAVSTVOUIET ROSSIA !

Lors de la visite de notre flotte à Cronstadt, nos marins furent accueillis par les cris de : *Vive la France!* poussés en langue française.

Nous devrions tous nous préparer à acclamer les marins Russes par les cris de : « *Da Sdravstvouiët Rossia!* » — Ce qui signifie : *Vive la Russie!* et dont toutes les lettres doivent être prononcées distinctement :

DA SDRAVSTVOUIET ROSSIA !



SOUHAITS DE BIENVENUE

Nous apprenons l'arrivée dans notre ville du nouvel ingénieur en chef, M. Résal, qui nous vient de la régence de Tunis, où il a laissé, nous dit-on, les plus vives sympathies.

Il en retrouvera ici d'aussi vives et d'aussi nombreuses, s'il veut bien accorder tout son appui et tout son dévouement à l'œuvre de l'Exposition, à la tête de laquelle il va être placé comme délégué municipal. La population tout entière lui sera reconnaissante de se consacrer à cette grande œuvre et il conquerra bien vite, en même temps qu'une popularité de bon aloi, ses lettres civiques à Lyon.

C'est ce que nous souhaitons pour l'Exposition et pour lui.

N. D. L. R.



L'EXPOSITION Et les Russes

L'ARRIVÉE des marins russes en France, ce pacte d'amitié signé à Cronstadt et à Moscou et qui va être contresigné à Toulon et à Paris, cette fraternisation mémorable de deux peuples unis par des sympathies et par des haines communes aura, nous n'en doutons pas, son écho à Lyon.

Nos corps élus, le Conseil général et le Conseil municipal, ont manifesté au gouvernement par leurs votes le désir de voir les Russes s'arrêter dans notre ville pour y être fêtés comme eux-mêmes ont fêté les nôtres.

Mais il est une œuvre capitale pour Lyon qui pourrait profiter de ces fêtes ou en souffrir, suivant la direction qui leur serait donnée.

Une fièvre patriotique agite en ce moment la France et fait battre plus vite les cœurs; quand elle sera tombée, elle fera place à un calme d'autant plus profond, et malheureusement cette période suivante, que nous pouvons presque appeler période d'indifférence, se trouverait comprendre la date à laquelle était primitivement fixée l'inauguration de la grande coupole de l'Exposition de 1894.

Après l'excitation des fêtes franco-russes, cette inauguration, à laquelle nous avons l'intention de donner le plus grand retentissement possible, passerait inaperçue. Pour ce premier acte de la scène grandiose que nous voulons représenter devant le monde entier, le rideau se lèverait en face de fauteuils vides et de galeries désertes.

Que si, au contraire, la réception des marins russes avait lieu dans le Palais central, dans ce vaisseau immense, cuirassé de zinc, vaisseau au milieu duquel évoluerait à son aise le plus beau navire de toutes les flottes de l'Europe, la fête n'en serait que plus brillante et attirerait l'attention universelle sur notre Exposition de 1894.

L'Exposition de Lyon affirmerait son existence d'une manière éclatante; ceux qui seraient venus de partout s'associer à notre manifestation en faveur de la Russie songeraient, en nous quittant, à cette autre manifestation industrielle qui va commencer dans quelques mois, et ils se promettaient de n'y pas manquer.

Voilà l'idée que notre journal a émise, et nous sommes heureux, nous sommes fiers de la sympathie avec laquelle le public l'a accueillie.

Lyon-Exposition, par son titre, par son but désintéressé, s'est cru désigné pour prendre l'initiative de l'organisation d'une

fête franco-russe à l'Exposition de Lyon.

Il est sorti de sa réserve habituelle, il a fait appel aux notabilités lyonnaises, aux commerçants, aux industriels, à tous ceux qui s'intéressent à la grande œuvre de 1894; il leur a montré la nécessité de faire coïncider la réception des marins russes avec l'inauguration de la grande coupole, sans quoi cette inauguration risquait de passer inaperçue, et l'idée aussitôt jetée a germé.

Chacun a compris l'intérêt qui s'y attachait: fêter dignement nos alliés dans un cadre magnifique, dans une enceinte sans rivale, et faire profiter de l'éclat de cette fête l'œuvre lyonnaise.

Maintenant que notre initiative a porté ses fruits, nous laissons à la commission d'organisation le soin de faire le nécessaire auprès des pouvoirs publics et de tracer un programme. Les noms de ceux qui la président sont pour nous un gage de succès éclatant.

Les représentants de l'Exposition ont, de leur côté, donné l'assurance que les travaux seraient suffisamment avancés pour permettre d'organiser une solennité brillante.

Attendons donc maintenant avec confiance nos amis les Russes: ce sera la première visite de l'Europe à notre Exposition de 1894; elle ne saurait que nous porter bonheur.

J. LYONNET.

M. DE MARÇAY

Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. de Marçay qui, à Paris, est censé s'occuper de l'Exposition lyonnaise, mais nous trouvons que M. de Marçay fait bien peu d'utile besogne.

Former un Comité parisien est certainement une idée excellente; amener des exposants serait infiniment préférable. Loin de nous la pensée de vouloir incriminer les intentions de M. de Marçay, mais nous croyons qu'il a mal compris son rôle et nous pensons qu'il ne verra, dans ces légères critiques, que le souci que nous prenons de la réussite de notre Exposition.

Nous serions heureux d'être renseignés sur les résultats qu'aurait pu obtenir déjà M. de Marçay et, si ces résultats sont tels que nous les souhaitons, nous nous en réjouissons de grand cœur.

AU BULLETIN OFFICIEL

Poignée de réformes.

L'E Bulletin officiel de l'Exposition nous donne, dans son dernier numéro, la meilleure preuve d'estime qu'un jeune concurrent puisse attendre de son aîné.

On sait avec quel soin jaloux nous nous sommes enquis, depuis que ce journal est notre propriété, de tout ce qui pouvait contribuer à l'embellissement et à l'agrément de notre ville en vue surtout de la grande manifestation commerciale et artistique qu'on prépare pour l'an prochain.

C'est ainsi qu'après avoir demandé qu'on procédât à la toilette de nos monuments, à un sérieux entretien des jardins publics, à un meilleur éclairage des grands artères, à un recrépissage général des maisons malpropres, à une réfection presque totale de bon nombre de devantures, à une meilleure ornementation des vitrines, etc., nous avons continué notre tâche en demandant qu'on s'occupât aussi des distractions à offrir aux étrangers, non seulement pour amuser ceux qui auront pris séjour à Lyon, mais encore et surtout pour attirer ceux que la réputation de maussaderie de notre ville aurait retenus dans leur pays.

Or, dans le numéro qu'il vient de publier, le *Bulletin officiel* réunit, en un article de fond qui ne sera pas l'un des moins intéressants de la série, toutes les idées que nous avons émises au fur et à mesure qu'elles se présentaient à notre esprit.

Nous sommes extrêmement fier d'avoir fourni à notre estimé et spirituel confrère, M. le Rédacteur du *Bulletin officiel*, des matériaux suffisants pour lui permettre de bâtir l'une de ses meilleures chroniques hebdomadaires; de plus, nous lui sommes infiniment obligé d'avoir appelé de nouveau l'attention des pouvoirs publics sur des embellissements d'une urgence absolue, d'une nécessité indiscutable.

Il y a des choses qu'il faut répéter constamment, parce que

« Clou martelé n'entre que plus avant »;

et nous serons toujours reconnaissant au *Bulletin officiel* chaque fois qu'il jugera utile de rééditer — soit intégralement, soit en en changeant la forme — une opinion que nous aurons exprimée et qu'il croira bonne.

C'est, du reste, une affaire de bonne confraternité et nous n'avons pas hésité, récemment, à reproduire un article de notre officiel confrère sur l'*Exposition internationale*.

Cette étude était d'intérêt général et on ne pouvait la rédiger mieux que ne l'avait fait notre confrère: nous en avons été quitte pour mettre à la suite du texte, l'origine de l'article — ceci pour être absolument en paix avec les moindres scrupules de notre conscience et ne pas risquer d'être un jour qualifié de plagiaire.

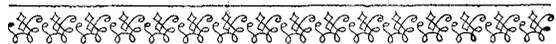
Si donc notre confrère devait, une nouvelle fois, faire appel à nos idées, nous aimerions qu'il nous rendît pareille politesse et qu'il spécifiât ne faire que broder des variations sur un thème de *Lyon-Exposition*.

ÉCHOS DE L'EXPOSITION

Navigation & Sauvetage.

L'Administration de l'Exposition étudie en ce moment les plans à établir pour la section de navigation et sauvetage. On nous parle d'un projet d'emplacement entre la presqu'île qui aboutit au Chalet et la grande île, avec, pour limite, le pont qui relie ces deux côtés. Elle comprendra la navigation de plaisance, voile, vapeur et aviron, la marine marchande, fournitures et plans, le sauvetage, bateaux, engins et matériel d'incendie. Un petit port, coquettement entouré par ces constructions, abritera les embarcations qui ne pourront trouver leur place dans le pavillon et qui voudront se livrer à des essais devant le public.

Mais, nous le répétons, ce n'est encore là qu'un projet.



A l'Exposition d'Horticulture

Ceux qui ont assisté à la première Exposition horticole lyonnaise qui se tint au Jardin des Plantes, en 1844, et qui ont visité celle qui se tient actuellement sur le cours du Midi, peuvent faire des comparaisons bizarres entre le passé et le présent. Car chaque année la science horticole fait un nouveau progrès, une nouvelle conquête et l'on se demande ce qu'il adviendra, dans un siècle, des fleurs que nous admirons aujourd'hui, puisque à chaque saison on les transforme, on les améliore.

Cette année, le mérite des nombreux exposants qui se disputaient les emplacements et les médailles, au cours du Midi, est de beaucoup supérieur à celui qu'ils ont pu avoir précédemment. Quand on admire ces innombrables variétés de fleurs ou de plantes vertes, ces produits merveilleux de l'arboriculture, de la viticulture ou de l'agriculture, on est d'autant plus saisi d'admiration qu'on réfléchit à la saharienne saison qu'on vient de traverser. Quels efforts n'ont-ils pas faits pour réunir de si beaux échantillons des différentes cultures ! Jamais ils n'auront aussi bien mérité les diplômes, gagné les médailles que cette année.

Faire un article détaillé de chaque exposition individuelle n'entrerait pas dans le cadre de ce journal ; aussi devons-nous nous contenter d'un rapide examen.

A gauche, sous un long corridor, sont exposées les fleurs coupées. Nous y trouvons les roses avec Alexandre Bernaix, qui nous offre 5 ou 600 variétés remarquables, ce qui lui vaut la grande médaille d'or. M. Francis Dubreuil remporte une médaille d'or avec ses roses et différentes autres médailles pour des semis de roses *perles de feu*, *graziella*, pour des rosiers en pot et pour sa collection d'*willlets*. MM. Rivoire père et fils obtiennent plusieurs récompenses grâce à des *zinnias* améliorés à tige courte, à des *begonias* multiflores et à dif-

férentes plantes nouvelles qui font le plus grand honneur à leurs constants efforts. De riches collections de plantes à feuillage valent 4 médailles à M. C. Drevet, tandis que les *glaiuels* de M. Berdiel gagnent une grande médaille d'argent. La maison B. Grillet fait une exposition infiniment artistique ; ce sont d'élégantes corbeilles, bercelettes, etc., en fleurs coupées, qui lui valent une grande médaille d'or. MM. Beney, Lamaud et Musset ont une grande variété de *dahlia*s, qu'on récompense avec une médaille de vermeil.

Très remarquées aussi les expositions de MM. Morel et fils, Ch. Molin, Joseph Bret, Léonard Lille, Beurrier jeune, J. Bader, Poissard frères, C. Bret fils, etc.

Puis ce sont les outils nécessaires à l'entretien des jardins, les moteurs, les machines pour le chauffage des serres, les presseurs et, sous le corridor de droite, une véritable débauche de fruits merveilleux, infiniment appétissants et tout aussi tentateurs que la pomme classique.

R. ATEAU.

SEMAINE THÉÂTRALE

Célestins.

Corignan contre Corignan a été un des gros succès parisiens de la dernière saison ; tout Paris a voulu voir cette énorme farce, sans prétentions littéraires, dont la verve et la joyuseté dérident les plus moroses. Nous ne raconterons pas les péripéties de « l'Affaire Corignan » ; nous n'expliquerons pas à la suite de quels incidents complexes M. le président de la 17^e chambre rencontre dans la roulotte de M^{me} Montabart, somnambule extra-lucide, les deux gendres déguisés en ours noir et en kangaroo boxeur. Disons seulement que la pièce est lestement conduite, et que le deuxième acte surtout ne manque pas de détails cocasses et imprévus.

Corignan contre Corignan est joué avec un ensemble très satisfaisant ; la pièce est bien sue, bien réglée et enlevée de verve.

M. Homerville compose une joviale silhouette de magistrat prud'hommesques, et M. Gilles-Rollin joue avec beaucoup de naturel et de finesse le personnage de Corignan ; mentionnons aussi M. Perron, en dompteur de fauves et M. Poncet qui, dans le rôle de Escalquens, mène la pièce avec entrain. Les rôles féminins sont d'une importance moindre : citons surtout M^{lle} Blanche Ollivier, la somnambule extra-lucide et M^{lle} Darthenay, une agréable madame Corignan.

Ajoutons que tous les petits rôles sont bien tenus, que la pièce est mise au point avec beaucoup de soin et de fini et que la direction a fait broser par M. Le Goff, une pimpante roulotte de forain.

Nous espérons que ce très joyeux vaudeville se maintiendra sur l'affiche assez longtemps pour permettre à la direction de parachever à loisir les études d'une grande comédie.

L'ESCADRE RUSSE EN FRANCE

Le Drapeau Russe (fond jaune à aigle noire) est le drapeau personnel du Czar et ne doit pas se montrer dans les manifestations de la rue.

Les seuls drapeaux que l'on doive arborer, sont le Drapeau National et le Drapeau Militaire qui ne se trouvent que dans la Maison

A. LAMBERT & C^{ie}
COSTUMIERS
3, Place des Célestins, 3,
LYON

FOURNISSEURS du CONSULAT IMPÉRIAL de RUSSIE

Les drapeaux sont en laine et de deux grandeurs.

TRAVAUX EN BATIMENTS

P. BOIRON

Entrepreneur de Peinture, Plâtrerie, Enseignes, Décors.

COLLAGE DE PAPIERS MARBRE ET FAUX BOIS

3, Grande rue de la Croix-Rousse, 3

— LYON —

ON DEMANDE

à une bonne maison de pâtisserie de se charger de la fabrication de brioches de Paris, à l'Exposition même. On fournirait un four modèle.

S'adresser aux Bureaux du journal, de 4 h. à 3 heures.

ON DEMANDE

aux constructeurs désireux d'exposer des chalets rustiques ou autres, d'en faire part à l'Office lyonnais des Exposants, 79, rue de la République, qui trouverait des locataires pour utiliser ces constructions.

LES ANNONCES RÉCLAMES ET AVIS DIVERS DE

« **LYON-EXPOSITION** »

Sont reçus :

79, rue de la République, à l'entresol.

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : **Cours Gambetta et rue St-Victor**
(Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES
—
PAPIER au CITRATE d'ARGENT
pour l'obtention d'épreuves positives
par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS
—
DIAMIDOPHÉNOL
SULFITES DE SOUDE
Anhydre et cristallisé.
PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

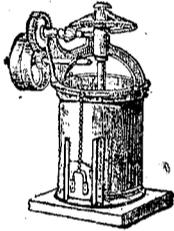
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, waggonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, un presseoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.



La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

central d'ÉVIAN,

4, place des Archers,

LYON.

B. BUFFAUD * † & T. ROBATEL

Constructeurs, — 29, chemin Baraban, LYON

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR

APPAREILS DE TEINTURE, POMPES, ESSOREUSES

Installation de Brasseries, Fabriques de produits chimiques, d'extraits de bois, de pâtes alimentaires, Minoteries, Blanchisseries, Tréfileries, Scieries de pierres, etc., etc.

18 Premiers Prix

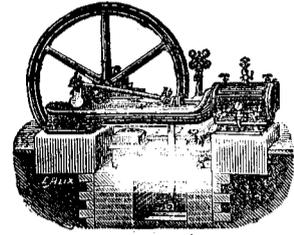
Quatre Diplômes d'honneur.

Décorations

François-Joseph

et

Légion d'honneur.



MACHINE HORIZONTALE

TRAMWAYS A VAPEUR

FUNICULAIRES

Nouveau modèle avec cylindre à enveloppe de vapeur, détente variable par le régulateur. — Forces de 2 à 150 chevaux. Grande régularité de marche. Economie de combustible.

FOURNISSEURS des

Gouvernements

FRANÇAIS & RUSSE

et

des plus grandes

MANUFACTURES

ÉCLAIRAGE

Électrique

MANUFACTURE D'APPAREILS

Pour le GAZ et L'ÉLECTRICITÉ

Éclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON, — Rue Vaubecour, 40, — LYON

Magasin d'exposition, place des Terreaux, 29

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls dépositaires pour Lyon et la région des LAMPES GAZO-MULTIPLIX.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET

+ Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

Immeuble et Propriété 2.000 mètres environ s'exploite café-restaurant, jardin, terrasse, jeux de boules. Le tout bien agencé. P. 32.000 fr.

AGENCE DUFFET

7, place des Jacobins, Lyon

Immeuble à Saint-Just quatre étages sur caves voûtées pierre et pisé, 30 pièces, 6 fenêtres façade. Prix 37.000 fr. Rap. net, 2.000 fr.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE PROPRIÉTÉS, IMMEUBLES, INDUSTRIES

A vendre près gare, propriété composée de maison d'habitation, 3 pièces, écurie, fenil et cave, plus 28 ares séparés, plantés en asperges et vignes. Rapport annuel, 1.000 fr. Pr. 10.000 fr.

Cabinet d'affaires à Marseille. Prix, 10.000 f. Bénéf. 6.000 f.

Vaste Propriété de rapport et d'agrément, à la Pape, 1 hectare 1/4 environ, vignes, arbres à fruit, aspergères, droit de pêche et chasse gardée. P. 40.000 f.

Distillerie région Rhône, ville ouvrière très importante. Pr. 9.000 f. 1/2 de sa valeur. On peut tripler les affaires.

Propriété à Fribourg (Suisse), maison de 12 pièces, construction moderne, 2 maisons de fermier, moulins, scieries, forte chute d'eau, près et terres, forêts. Rap. net 6.500 fr. Prix, 130.000 fr.

Grand Bazar à vendre, ville importante (Loire). A Lyon. 3 autres bazars donnant gros bénéf.

Affaire unique p. 1/2 rentier. Fabr. de stores sans connaissance spéciale. 6.000 f. net p. an.

Belle Epicerie ancienne clientèle sérieuse, passe 100 pièces quitte décès de la dame. Prix, 6.000 f. Belle occasion.

Hôtel affaire très avantageuse, ville importante du centre, fréquentée par MM. les voyageurs de commerce. Prix, 350.000 f.

Rien à risquer en achetant Bureau dépendant de l'administration avec 5.000 f. Rapport net, 3.000 f. Affaire avantageuse.

Bureau administratif, existence 115 ans, 6 fortunes. Fait 6 à 8 000 f. bénéf. net p. an. Pas de perte possible. Tout payé 1 mois d'avance avec 10.000 f. comptant.

Vienne Café-Billard, matériel marbre. Tenu 3 ans par vendeur. Fait 35 f. Loy, 900 f. Cesse commerce.

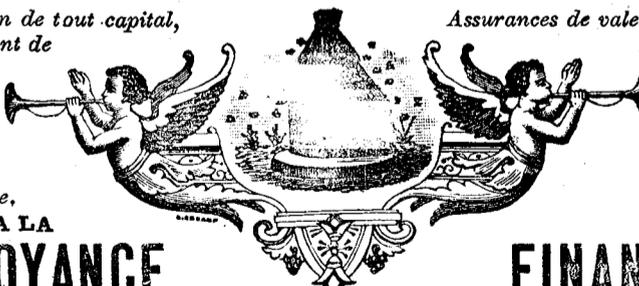
Immeuble rapport net, 2.700 fr. Pr. 24.000 f. AUTRE, sur quai. Rap. 1.800 f. Pr. 27.000 f.

AUTRE. Rapport net, 1.500 fr. Pr. 25.000 f.

CROIX ROUSSE, Rap. net, 770 f. Pr. 11.000 f.

SUR HOSPICES. Rap. 1.000 f. Pr. 7.000 f.

Reconstitution de tout capital, Amortissement de capitaux, Rentes viagères, Retraite pour la vieillesse.



Assurances de valeurs mobilières, Amortissement d'emprunts, Prêts hypothécaires, Dotation pour les enfants.

A LA PRÉVOYANCE

FINANCIÈRE

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

LYON — 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 — LYON

TARIF A. — Police de 5 fr. au comptant, ou de 6 fr. à terme, remboursable à 100 fr. — Six répartitions de remboursement ont lieu chaque année : 10 janvier, 10 mars, 10 mai, 10 juillet, 10 septembre, 10 novembre.

VERSEMENTS MENSUELS		ou versement unique comptant	Donne droit à	Et assure un capital de
P ^r 60 mois	ou P ^r 30 mois			
1 fr.	1 fr.	25 fr.	5 pol.	500 fr.
2 »	2 »	50 »	10 »	1.000 »
5 »	10 »	250 »	50 »	5.000 »
25 »	50 »	1.250 »	250 »	25.000 »
50 »	100 »	2.500 »	500 »	50.000 »
100 »	200 »	5.000 »	1.000 »	100.000 »

NOTA. — Par une combinaison spéciale, toute personne peut, moyennant un versement unique de mille francs, s'assurer à elle et aux siens un capital de cinquante mille francs, et par un versement unique de deux mille francs, s'assurer cent mille francs.

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Directeur : A. CAUDRON

79, Rue de la République, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la représentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.